

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 24/109

Le FMI Conclut avec la Côte d'Ivoire un Accord au Niveau des Services sur la Deuxième Revue des Accords MEDC/FEC et la Première Revue de l'Accord FRD

le 8 avril 2024

Les communiqués de presse de fin de mission contiennent des déclarations des équipes des services du FMI qui rendent compte de leurs conclusions préliminaires après leur visite dans un pays. Les avis exprimés dans la présente déclaration sont ceux des services du FMI et ne correspondent pas nécessairement à ceux du conseil d'administration du FMI. À partir des conclusions préliminaires de cette mission, les services du FMI établiront un rapport qui, sous réserve de l'approbation de la direction, sera présenté au conseil d'administration pour examen et décision.

- Les autorités ivoiriennes et les services du FMI sont parvenus à un accord au niveau des services tant sur la deuxième revue semestrielle du programme de réformes économiques de la Côte d'Ivoire soutenu par les accords du Mécanisme Elargi de Crédit (MEDC) et de la Facilité élargie de crédit (FEC), que sur la première revue de leur programme de réforme du changement climatique soutenu par l'accord du Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD). Les accords MEDC/FEC et FRD s'élèvent respectivement à environ 2,6 milliards de DTS (environ 3,5 milliards de dollars E.U.) et 975,6 millions de DTS (environ 1,3 milliard de dollars E.U.).
- Les autorités poursuivent leurs programmes de réformes pour préserver la stabilité macroéconomique et pour une profonde transformation économique dans le cadre du Plan de Développement National 2021-2025 et pour une plus grande résilience climatique grâce à des réformes d'adaptation et d'atténuation.
- L'accord au niveau des services de ces revues sera soumis à l'approbation finale du Conseil d'administration du FMI qui entraînera deux décaissements pour un total d'environ 574 millions de dollars américains, dont 493 millions et 81 millions de dollars E.U. seront respectivement au titre des accords MEDC/FEC et FRD.

Abidjan, Côte d'Ivoire: Une équipe des services du Fonds Monétaire International (FMI), dirigée par M. Olaf Unteroberdoerster, a tenu des

discussions avec les autorités ivoiriennes du 25 mars au 6 avril sur les progrès réalisés dans le cadre du programme économique des autorités soutenu par les accords MEDC/FEC et du programme de réforme climatique soutenu par la FRD. Les accords MEDC/FEC d'un montant d'environ 3,5 milliards de dollars E.U. et l'accord FRD d'un montant d'environ 1,3 milliard de dollars E.U. ont été approuvés par le Conseil d'administration du FMI respectivement le 24 mai 2023 et le 15 mars 2024.

«Je suis heureux d'annoncer que les performances des programmes ont été satisfaisantes jusqu'à présent et que nous sommes parvenus à un accord au niveau des services sur toutes les politiques et mesures de réforme conformes aux objectifs des programmes. Concernant les accords MEDC/FEC, les autorités et les services du FMI se sont mis d'accord sur des paramètres de politiques clés, notamment la poursuite de l'assainissement budgétaire basé sur les recettes afin de réduire le déficit budgétaire à 3 % du PIB d'ici 2025 et sur des réformes structurelles qui renforceront davantage la mobilisation des recettes intérieures, la gestion des finances publiques (GFP) et la bonne gouvernance. Concernant la FRD, les autorités sont en bonne voie dans la mise en œuvre des mesures de réformes qui devraient entrer en vigueur au courant de 2024.

L'achèvement des revues des programmes et le décaissement des prochaines tranches, pour un total d'environ 574 millions de dollars, seront soumis à l'approbation du Conseil d'administration du FMI.»

« En 2023, l'économie reste résiliente malgré un environnement extérieur difficile. La croissance est restée robuste et l'inflation est tombée. Malgré un déficit du compte courant soutenu, reflétant en partie l'impact des conditions climatiques défavorables sur le volume des exportations de cacao, les déséquilibres sous-jacents ont commencé à se réduire avec le déficit budgétaire qui s'est réduit de 1,6 points de pourcentage sur 2022-23 atteignant 5,2% du PIB. Les perspectives à moyen terme restent favorables. La croissance est projetée en moyenne à 6,5%, soutenue par une demande intérieure privée plus forte, une reprise de la production de cacao, un renforcement du capital et une amélioration progressive des conditions extérieures. L'inflation devrait diminuer et rester dans la fourchette cible de la BCEAO à partir de fin 2024.

Grâce aux efforts en cours de mobilisation des recettes intérieures, le déficit budgétaire devrait encore diminuer de 4% à 3% du PIB sur 2024-25 afin de converger vers l'objectif de l'UEMOA. La récente émission réussie d'eurobonds et l'opération de gestion du passif associée devrait contribuer à renforcer la viabilité de la dette publique. Le déficit du compte courant devrait progressivement se réduire de 5,7% à 2% du PIB sur 2024-2026 grâce à des termes de l'échange favorables et à des exportations plus diversifiées,

permettant une reprise progressive de l'accumulation des réserves internationales.»

« Les discussions ont également portées sur les réformes dans le cadre de la mobilisation des recettes intérieures visant à accroître les recettes fiscales de 0,5% du PIB par an pour soutenir les objectifs clés du Plan National de Développement (PND) 2021-2025 et préserver la viabilité budgétaire et de la dette afin de maintenir la notation de risque de surendettement modéré de la Côte d'Ivoire.

« Une stratégie globale de mobilisation des recettes à moyen terme devrait être adoptée par le Gouvernement en mai 2024. Elle contribuera à faire progresser les réformes de la politique fiscale et de l'administration fiscale vers un système plus simple, plus équitable et élargie en vue d'atteindre progressivement l'objectif de l'UEMOA avec un ratio d'au moins 20% du PIB. D'autres réformes structurelles viseront à renforcer la GFP et la transparence des données fiscales, à améliorer le climat des affaires pour soutenir une croissance et un secteur financier plus inclusifs portés par le secteur privé, ainsi qu'à renforcer la gouvernance et la lutte contre la corruption.»

« En ce qui concerne l'accord sur la FRD, les discussions ont porté sur la mise en œuvre par les autorités de leur ambitieux programme de mesures de réformes qui comprend un ensemble bien structuré d'efforts d'adaptation et d'atténuation et axé sur six piliers clés : l'intégration du climat dans les aspects clés de la GFP, le renforcement de la gouvernance des politiques climatiques, le renforcement de la résilience pour le secteur agricole, la création d'un cadre pour un financement vert et durable, le renforcement de la résilience aux aléas climatiques et le contrôle et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

L'équipe du FMI a rencontré le Vice-Président de la République Tiémoko Meyliet Koné ; le Premier Ministre Robert Beugré Mambé; le Ministre d'État, Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions vivrières Kobenan Kouassi Adjoumani ; la Ministre de l'Économie, du Plan et du Développement Nialé Kaba ; le Ministre des Finances et du Budget Adama Coulibaly ; le Ministre du Pétrole, des Mines et de l'Énergie Sangafowa Coulibaly; et d'autres hauts responsables du gouvernement et de la BCEAO, ainsi que des représentants du secteur privé et des bailleurs de fonds.

Département de la communication du FMI

RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

ATTACHÉ DE PRESSE: TATIANA MOSSOT

TÉLÉPHONE:+1 202 623-7100**COURRIEL:** MEDIA@IMF.ORG